



Service des travaux publics

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU COMMUNAL D'EAU POTABLE

Identification du requérant

Nom, raison sociale :

Adresse, domicile :

Bureaux techniques mandatés
(Architecte, ingénieur) :

Situation et genre de raccordement demandé

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Villa – chalet | <input type="checkbox"/> Commerce, industrie |
| <input type="checkbox"/> Immeuble à plusieurs logements | <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole |
| <input type="checkbox"/> Lotissement (villas-chalets) | <input type="checkbox"/> Autres |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment(s) existant(s), n° bâtiment | |

Situé à (localité et lieu-dit) :

Folio(s) :

Parcelle(s) :

Données techniques du raccordement

Date prévue pour les travaux
de raccordement :

Diamètre intérieur de la
conduite privée :

Matériaux utilisés pour la
conduite privée :

Les travaux d'appareillage
(conduite et pose du compteur)
seront exécutés par l'entreprise
suivante :

Conditions à respecter par le requérant

La conduite privée projetée doit être tracée sur un plan de situation échelle 1:500 -1:1000. Ce plan sera annexé à la présente requête.

A défaut, le plan de situation de la conduite projetée sera transmis avant l'exécution des travaux, ensuite de quoi l'autorisation de raccordement sera délivrée.

Le requérant s'engage à respecter toutes les prescriptions susmentionnées et celles figurant dans les conditions générales annexées ainsi que le règlement concernant la fourniture de l'eau potable.

Par ailleurs, le requérant s'engage à payer la taxe de raccordement au réseau communal d'eau potable, selon les tarifs en vigueur à la date de l'autorisation de raccordement.

Date :

Signature :